

CM2025039



REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département des Pyrénées-Orientales  
**COMMUNE DE PALAU-DEL-VIDRE**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**CM2025039**  
**Séance du 27 Août 2025**

**Le vingt-sept août deux mille vingt-cinq à vingt heures et onze minutes,**  
le Conseil Municipal de la Commune de PALAU-DEL-VIDRE (Pyrénées-Orientales), dûment convoqué le vingt-deux août deux mille vingt-cinq, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno GALAN, Maire.

**PRESENTS (12) :** Bruno GALAN, Pierre ABULI, Françoise DARCHE, Nadine BONAFE, Jean-Christophe DELMER, Florence BOUSCATEL, Florence CHIVE, Guillaume CHAMPROY, Séverine ORIOL, Sophie FERTON, Jean ROCA, Renée OCAMPO.

**REPRESENTES (0) :** /

**ABSENTS (11) :** Richard MUNIER (excusé), Faustine DESCHAMPS (excusée), Bertrand WERNER (excusé), Patricia ROUVIERE (excusée), Laurent POUDEROUX (excusé), Christine SARDA, Marcel DESCOSY (excusé), Claude-Alexandra CHEMIN (excusée), Gilles ROLLAND, Laure VUILLEMIN (excusée), Laurent DAUBA.

**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

EN EXERCICE : 23	PRESENTS : 12	QUORUM : 12	PROCURATIONS : 00
VOTANTS : 12	POUR : 12	CONTRE : 00	ABSTENTIONS : 00

**A été nommée Secrétaire de Séance :** Françoise DARCHE

**OBJET : CREATION DE LA DISTINCTION HONORIFIQUE DE CITOYEN OU CITOYENNE D'HONNEUR DE LA COMMUNE DE PALAU-DEL-VIDRE**

**Où l'exposé de Monsieur le Maire, Président de séance et rapporteur,**

**CONSIDERANT** que la commune souhaite honorer celles et ceux qui ont contribué à son rayonnement et à son développement, par leur investissement passé ou présent dans la vie publique, associative et/ou sociale ;

**CONSIDERANT** que l'objectif est de pouvoir remettre un diplôme de la commune à des personnalités, les élevant ainsi au rang de citoyen ou citoyenne d'honneur de la commune ;

CM2025039

**CONSIDERANT** que même si cette distinction est purement honorifique, il apparaît important qu'elle fasse l'objet d'un vote solennel en Conseil Municipal ;

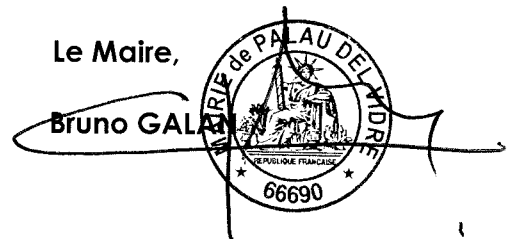
**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE A L'UNANIMITE DE SES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES,**

- **DE CREER** une distinction de citoyen ou citoyenne d'honneur de la Commune de Palau-del-Vidre, qui pourra être proposée :
  - A une personnalité extérieure que la Commune de Palau-del-Vidre s'honore de recevoir ;
  - A une personnalité locale dont la commune salue l'action, honore les mérites ou reconnaît les services rendus à la commune et à ses habitants ;
- **DE PRECISER** que les nominations des citoyens et citoyennes d'honneur de la Commune feront l'objet d'un vote du Conseil Municipal sur proposition de Monsieur le Maire ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout acte utile à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, pour extrait certifié conforme.

Fait à Palau-del-Vidre, le 27 août 2025,

Le Maire,  
Bruno GALAN



*Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Montpellier (par courrier ou sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)) dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Un recours gracieux peut également être formé auprès de l'auteur de la décision dans le même délai. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (L'absence de réponse au recours gracieux à l'issue des deux mois vaut rejet implicite).*

Acte rendu exécutoire  
après télétransmission en Préfecture  
et publication en ligne le :  
Identifiant de télétransmission :